EMILE NFRLICH EST COUPABLE

Toronto. 24. — Après une heure et demie de délibération, le jury de la cour d'Assises a rapporté un verdict de culpabilité contre Emile Nerlich, marchand de Toronto qui était accusé de conspiration en aidant des

accusé de conspiration en aidant des ennemis de l'Angleterre à quitter le Canada. La cause sera portée en appel et en attendant le juge Murlock a suspendu la sentence; Nerlich a été remis en liberté en fournissant un cautionnement de \$100,000.